

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 1473402

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

05/12/2012

Dossier complet

05/12/2012

N° d'enregistrement

FO9112 P0163

1. Intitulé du projet

CONSTRUCTION DE 3 GITES ET D'UNE MAISON D'HABITATION

2. Identification du maître d'ouvrage ou du bénéficiaire

2.1 Personne physique

Nom BERGERET

Prénom FREDERIC

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-3 du code de l'environnement et désignation des sites concernés du projet

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

51^{re} a) (3^e colonne)

CONSTRUCTIONS NECESSITANT LE DÉFRICHE-
MENT DE 500 M² SUR UN TERRAIN
INFÉRIEUR A 1 HECTARE (8 900 m²).

4. Caractéristiques générales du projet

Décrire les annexes au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 3.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

CONSTRUCTION DE 3 GITES ET D'UNE
MAISON D'HABITATION A TITRE PRIVÉ.

4.2 Objectifs du projet

NOUS SOMMES PROPRIÉTAIRES DE CE TERRAIN DEPUIS PLUSIEURS GÉNÉRATIONS ET NOUS SOUMETTONS NOUS Y ÉTABLIR EN CRÉANT UNE ACTIVITÉ RAISONNÉE, À BUT TOURISTIQUE.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- CARACTÉRISTIQUES: 3 GITES D'UNE SUPERFICIE DE 40 m² CHACUN + UNE MAISON D'HABITATION DE 190 m² ENVIRON.
- CHOIX TECHNIQUES: CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES EN ADÉQUATION AVEC L'ARCHITECTURE LOCALE.
- NATURE TRAVAUX: CONSTRUCTIONS IMMOBILIÈRES
- CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION:
DÈS QUE LES DIFFÉRENTES ADMINISTRATIONS NOUS DÉLIVRERONT LES AUTORISATIONS; DÈS QUE POSSIBLE.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- PAS DE PHASE D'EXPLOITATION CONCERNANT LE DÉFRICHÉMENT.
- LA FRÉQUENTATION DES GITES N'IMPACTERA PAS LES RÉSEAUX LOCAUX (2 PERSONNES PAR GITE, SOIT 6 PERSONNES MAXIMUM).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT PERMIS DE CONSTRUIRE

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
SUPERFICIE GLOBALE DU PROJET	330 M ²
SUPERFICIE DÉFRICHÉE	500 M ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
 d'implantation

ROUTE DE VILLESÈQUE
 30610. SAUVÉ

Coordonnées géographiques* Long 43° 57' 01" N Lat 3° 51' 31" E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 16°, 26° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long ___'___'___" Lat ___'___'___"

Point d'arrivée : Long ___'___'___" Lat ___'___'___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

ZONE US DU P.L.U. (GARRIGUE).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

P.L.U. du 6.11.2007

Précisez le ou les

règlements applicables à la zone du projet :

REGLEMENT APPLICABLE : ZONE US.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpementdurable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	lequel/laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager ?

X

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

X

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

X

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

X

dans une zone de répartition des eaux ?

X

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

X

dans un site inscrit ou classé ?

X

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

X

LE PLUS PROCHE EST CELUI DE LA
VALLÉE DU GARDON (CORBÈS)
(15 KM A VOL D'OISEAUX DE SAUVÉ)

d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?

X

4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources				
	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ?			
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

DÉFRICHEMENT DE 500 M²

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels agricoles, forestiers maritimes ?

X

Est-il concerné par des risques technologiques ?

X

Risques et nuisances
Est-il concerné par des risques naturels ?

X

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

X

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

X

Compatibilités de voisinage
Est-il source de bruit ?

X

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

X

Engendre-t-il des odeurs ?

X

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

X

Engendre-t-il des vibrations ?

X

Est-il concerné par des vibrations ?

X

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	X
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	X
	Si oui, dans quel milieu ?	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

7. Aux évolutions (positives)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

LA ZONE CONCERNÉE NE FAIT PAS PARTIE ET N'EST PAS À PROXIMITÉ D'UNE ZONE ZNIEFF OU NATURA 2000.

CETTE ZONE EST DÉJÀ URBANISÉE ET IL EXISTE UN LOTISSEMENT À 300 m. ENVIRON DE NOTRE TERRAIN.

LES REJETS NATURELS INHÉRENTS À L'USAGE HABITUEL DES LOCAUX SONT TRAITÉS SUR PLACE EN ACCORD AVEC LA RÉGLEMENTATION.

LE DÉFRICHEMENT PRÉVU SERA ÉQUILIBRÉ ENTRE CE QUI EST INDISPENSABLE ET L'INTÉGRATION DES CONSTRUCTIONS DANS LE MILIEU NATUREL.

LE DÉBROUSSAILLAGE QUE NOUS ENTREPRENDRONS PARTICIPERA À LA PRÉVENTION DES RISQUES INCENDIE (BIEN QU'IL N'Y EN AIT JAMAIS EU SUR LE TERRAIN).

LA SUPERFICIE DE DÉFRICHEMENT CONCERNÉE N'EST PAS DE NATURE À IMPACTER LA FAUNE ET LA FLORE LOCALES.

POUR CES RAISONS, NOUS PENSONS QU'UNE ÉTUDE D'IMPACT N'EST PAS JUSTIFIÉE.

2.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 insérées informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	X
3	Au minimum 2 photographies datées de la zone d'aménagement, avec une localisation cartographique des prises de vue. L'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 26° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 26° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan doit préciser l'affaiblissement des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau.	X

2.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
PLAN DE SITUATION - EXTRAIT CADASTRAL SAUVÉ.	

3. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à Bures

le 5/12/2012

Signature

